REFONDATION AU MALI

DES PERSPECTIVES CITOYENNES

PROJET DE RENFORCEMENT DU DÉBAT DEMOCRATIQUE AVEC L'APPUI FINANCIER DU NIMD

OCGS

Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité

La force de proposition des forces vives de la nation à une période cruciale de la vie publique est indispensable à la définition d'une base solide du contrat social. Aujourd'hui, plus que jamais, le Mali a besoin d'être rebâti sur un soubassement « Co-construit », tenant compte de son histoire, de ses valeurs et de sa diversité , pour lui permettre de se hisser au-dessus des défis de l'heure et de s'inscrire dans la sphère des nations émergentes. À cet effet, cette note d'analyse, qui revient sur les points de vue de centaines de Maliennes et de Maliens, pourrait être utile au processus de refondation engagé par les autorités maliennes .

LE PROJET

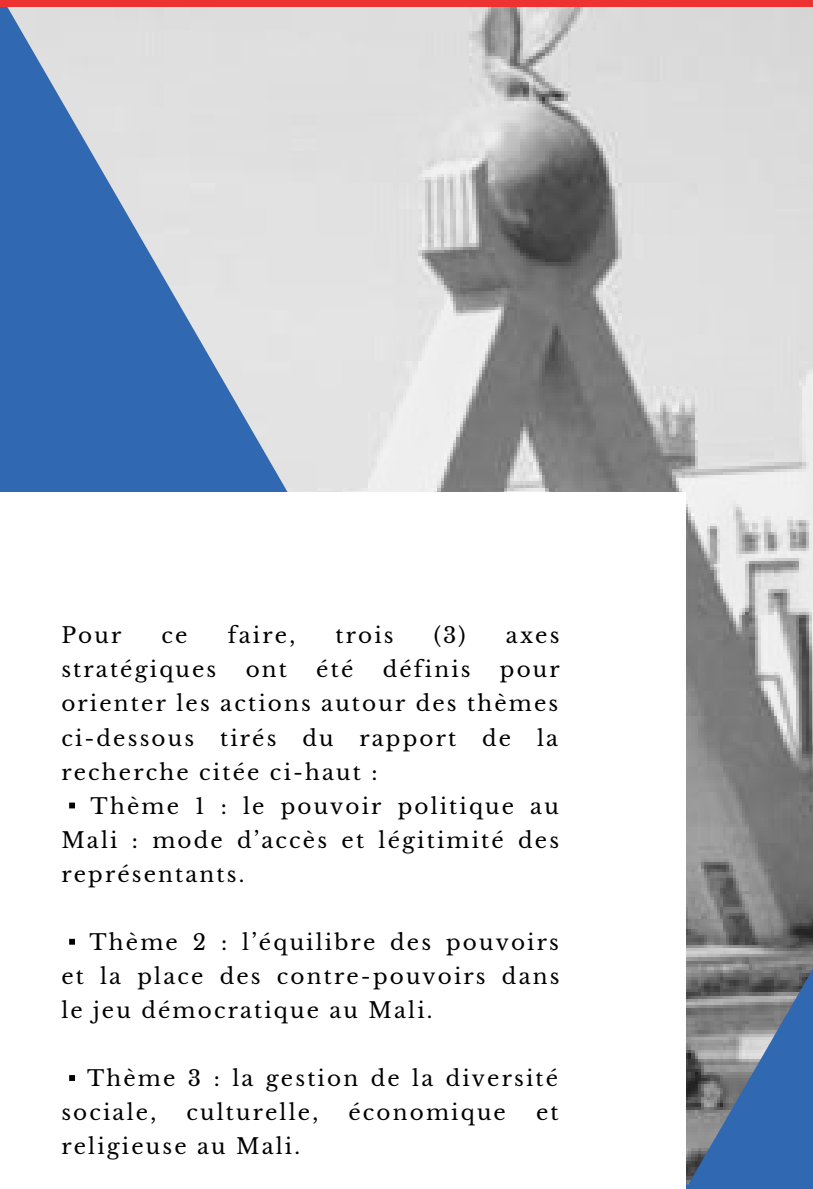

L'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité (OCGS) est une organisation à but non lucratif, créée le 03 février 2020 à Bamako suivant la loi N° 04 – 038 du 05 août 2004. Il s'inscrit dans la dynamique des nouvelles générations de « Think Tank » par la recherche, l'analyse et l'action. L'OCGS entend contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et au renforcement de la sécurité humaine au Mali et au Sahel. Fonctionnant comme un dispositif de coordination et de production de connaissances, de suivi et de plaidoyer en matière de gouvernance et de sécurité humaine, il porte à l'attention des acteurs locaux, nationaux et internationaux des analyses sur les grandes tendances et dynamiques.

Dans la continuité du Processus de Réflexion pour une Refondation de la Gouvernance et de la Démocratie au Mali (PRGD), engagé en 2019 avec le soutien du NIMD, l'OCGS a initié et mis en œuvre le « Projet de renforcement du débat démocratique au Mali (juin – novembre 2021) », avec pour principal but de contribuer à réduire le fossé entre les citoyens et les acteurs politiques à travers l'établissement d'une communication entre eux dans les deux sens.

Pour ce faire, trois (3) axes stratégiques ont été définis pour orienter les actions autour des thèmes ci-dessous tirés du rapport de la recherche citée ci-haut :

▪ Thème 1 : le pouvoir politique au Mali : mode d'accès et légitimité des représentants.

▪ Thème 2 : l'équilibre des pouvoirs et la place des contre-pouvoirs dans le jeu démocratique au Mali.

▪ Thème 3 : la gestion de la diversité sociale, culturelle, économique et religieuse au Mali.

Le « projet de renforcement du débat démocratique au Mali » couvre le District de Bamako et les régions de Mopti, Sikasso et Gao, avec une concentration d'activités à Bamako mais toutes suivies en direct sur les réseaux sociaux et certaines diffusées sur les chaînes de télévision (Africable TV, ORTM…).

La mise en débat des trois (3) thèmes du « Projet de renforcement du débat démocratique » a permis de relever plusieurs constats dont le « trop-de-pouvoir » du président de la République et la nécessité de Refonder l'Etat, d'établir un nouveau contrat social, en somme opérer les réformes à l'avènement du Mali kura.

POINTS CLÉS

Les débats autour des trois (3) thèmes du « Projet de renforcement du débat démocratique » ont permis de relever de nombreux constats dont les 14 points clés qui suivent.

01. **La nécessité de repenser les modes et pratiques de gouvernance.** Tout au long des échanges, il est revenu régulièrement des expressions de lassitude, de déception et de colère à l'égard du modèle de gestion. Ce rejet traduit le malaise des intervenants à propos du système de gouvernance actuel qui ne convient plus aux Maliens. Dans ce contexte, l'incapacité de l'Etat à répondre, de façon harmonieuse, aux besoins élémentaires des populations se fait ressentir à travers un déficit d'accès aux services sociaux de base sur le territoire national principalement dans les zones rurales.

02. **Le processus d'accès au pouvoir politique au Mali ne valorise pas les valeurs (intégrité, probité morale, altruisme) indispensables pour concourir à l'expression du suffrage.** De toute part, le poids de l'argent et des jeux politiques sur les votes du Président de la République, des députés, des conseillers et des maires, au détriment des valeurs d'intégrité, de patriotisme, de probité, de respect de la parole donnée et de compétence, ont été décriés. Cela nécessite donc, d'une part, de repenser les modalités d'accession au pouvoir et, d'autre part, la mise en place d'institutions garantissant l'intérêt général, au-delà de l'intérêt partisan.

03. **L'omniprésence du Président de la République dans le jeu institutionnel crée des déséquilibres entre les pouvoirs (Exécutif, Législatif, Judiciaire).** Ce « trop-de-pouvoir » a été identifié comme un handicap au bon fonctionnement de la démocratie et une des causes de l'instabilité institutionnelle au Mali.

04. **La corruption est ressortie comme étant la pierre angulaire du manque d'efficacité de l'État.** L'absence de transparence dans la gestion des fonds publics, les nombreux scandales financiers au sein de l'administration publique ont nourri le ressentiment des citoyens vis-à-vis des gouvernants. Cette situation a contribué à la rupture du contrat social entre les populations et les pouvoirs publics.

05. **L'importance de la prise en compte de l'impact des questions sécuritaires sur la stabilité institutionnelle du pays.** La persistance de l'insécurité dans le nord et le centre du pays ainsi que ses manifestations sur l'ensemble du territoire national constituent le principal défi à la stabilité politique et institutionnelle dans le pays.

06. **L'injustice est considérée comme la plus importante cause de la méfiance des citoyens vis-à-vis de la démocratie.** Au lendemain de la révolution de mars 1991, l'une des plus grandes attentes était liée à l'amélioration de la justice. L'absence de résultats à ce niveau explique les nombreux griefs des maliens contre la démocratie. Qui, selon les citoyens, n'a pas permis de rétablir la justice sociale et bien au contraire, a amplifié le phénomène.

07. **L'indépendance et le pouvoir des organes de gestion des élections sont jugés insuffisants.** Selon les citoyens, ce déficit est à l'origine des contestations électorales et de l'instabilité politico-institutionnelle au Mali.

08. **La prolifération des partis politiques est diversement appréciée.** Si pour certains, elle est le signe de la vitalité démocratique du pays, pour d'autres elle n'est que le résultat d'une fragmentation de la scène politique, affaiblissant ainsi les acteurs qui l'animent. Par ailleurs, de plus en plus de voix s'élèvent également pour dénoncer le financement public des partis politiques, considéré comme budgétivore.

09. **Le dialogue avec les « djihadistes » est fortement souhaité.** Cette option en complément à la réponse militaire est l'une des solutions qui bénéficie d'un large consensus au sein de la population. Toutefois, elle devrait se faire sur des bases qui ne remettent pas en cause l'intégrité territoriale, l'unité nationale, la laïcité et les droits humains.

10. **L'irruption des religieux sur la scène politique constitue une préoccupation pour certains citoyens.** Cette dynamique doit être juridiquement encadrée à travers une démarcation claire entre le "religieux" et le "politique" dans l'organisation institutionnelle et l'animation de la vie démocratique au Mali.

11. **Les règles de fonctionnement de l'Etat sont méconnus par la plupart des citoyens.** Ces derniers, éprouvent de nombreuses difficultés à se familiariser avec l'architecture institutionnelle, leurs droits et leurs devoirs.

12. **L'injustice sociale perdure malgré la démocratie et l'Etat de droit.** La stratification sociale faisant de certains Maliens des esclaves au 21 ème siècle est perçue comme une menace au vivre ensemble dans le pays.

13. **La gestion de la diversité dans le pays passe par une meilleure prise en compte du rôle des légitimités traditionnelles et religieuses.** Le Mali est une République démocratique laïque et social, comme le prévoit la constitution de 1992 en son Article 25. Et d'ajouter, dans son article 4 que : Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression et de création dans le respect de la loi. De ce fait, les différentes orientations culturelles et religieuses occupent une place importante dans la gestion des questions sociétales. Pour arriver à une gestion harmonieuse du pays notamment dans les rapports entre les gouvernants et les gouvernés sur des questions d'intérêt national, les chefs traditionnels et religieux doivent avoir un titre consultatif dans l'architecture institutionnelle du pays.

14. **L'éducation à la citoyenneté et la prise en compte des langues nationales dans la communication institutionnelle sont indispensables pour la consolidation de la démocratie au Mali.** Il est ressorti des discussions que la barrière de la langue (diffusion du journal officiel et autres actes de gouvernement en français) est un handicap à la participation citoyenne au jeu démocratique. En outre, la méconnaissance de certaines règles fondamentales, à l'exemple de la réédition des comptes par les gouvernants et les devoirs du citoyen, est une lacune dans la pratique démocratique au Mali. Elle doit être comblée par un processus d'explication pédagogique sur la citoyenneté et le fonctionnement des institutions de la République.

Introduction

Depuis février 1992, le Mali est à sa 3ème République, née après la révolution de mars 1991 et mettant fin à un régime qui perdurait depuis 1968. La lutte pour le multipartisme et la démocratie au Mali remonte au début des années 1980. Aujourd'hui, le pays en compte plus de deux cent (200) dont plus de cinquante (50) participent régulièrement aux compétitions électorales et bénéficient du financement public de l'État. Après plusieurs décennies de pratique institutionnelle, dans la mémoire collective malienne, les institutions ne sont pas fonctionnelles comme elles devraient l'être et la démocratie n'a pas répondu aux attentes. Ce sentiment entre dans le cadre plus général d'un fossé qui existe depuis de nombreuses années entre les citoyens et les acteurs politiques.

En 2012, quelques semaines avant la tenue de la présidentielle, à laquelle le président sortant n'était pas candidat, une mutinerie d'un groupe de militaires se présentant comme le Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE), aboutit à un coup d'État. Depuis cette époque, en plus de l'insécurité, le climat de méfiance entre citoyens et acteurs politiques s'est profondément exacerbé créant une atmosphère délétère sur le plan politique et social. Cette méfiance, qui se manifeste par la non-participation des citoyens aux processus électoraux est emblématique du fossé, qui existe depuis de nombreuses années, entre acteurs civils et politiques. Les taux de participation aux élections restent très bas tant au niveau des élections nationales. Depuis la présidentielle de 2013, le taux de participation (près de 50 % selon le rapport d'observation de l'Union européenne) ne cesse de chuter, en dépit de la grande ferveur qu'on pouvait observer en juillet et août 2013.

En 2013, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) remporte l'élection présidentielle avec 77,6 % des suffrages exprimés au deuxième tour en promettant de restaurer la souveraineté de l'État et de lutter contre la corruption. En 2015, la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation a représenté une étape importante dans la résolution de la crise dans les régions du Nord. Après un premier mandat, IBK est réélu en 2018 à la suite d'un scrutin contesté. Cette élection présidentielle était la seconde depuis la crise sécuritaire et institutionnelle de 2012, qui avait interrompu le cycle démocratique.

En juin et juillet 2020, un vaste mouvement de contestation menée par le Mouvement du 05 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5/RFP), avait atteint son paroxysme et a indubitablement contribué à la chute du Président Ibrahim Boubacar Keïta dit IBK. Cette contestation s'inscrivait dans un contexte plus large de contestations au Mali, notamment avec les grèves à répétition dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice, les mobilisations contre l'insécurité et les massacres dans le centre du pays ainsi que les manifestations contre la présence des forces étrangères telles que Barkhane et la mission des Nations unies au Mali.

La succession des événements par la suite conduit à la démission du président IBK et la prise du pouvoir par des militaires, le 18 août 2020. Quelques mois après, une nouvelle rupture s'opère dans l'architecture institutionnelle de la Transition qui s'était mise en place dans le pays avec la nomination d'un président, d'un vice-président et d'un premier ministre de transition ainsi que la mise en place d'un Conseil national de la Transition.

Au demeurant, ces crises répétitives depuis 2012 voire au-delà, sont symptomatiques d'un malaise plus profond que les ruptures devenues fréquentes de l'ordre constitutionnel du pays. Elles sont en réalité le reflet des dysfonctionnements dans la gouvernance et l'expression d'une colère ambiante présente dans le pays depuis plusieurs années. Cette colère repose sur les sentiments de déception, de mécontentement et de frustration. En toile de fond, le pays traverse au moins une crise de citoyenneté, fossé entre l'État et les citoyens ; une crise de confiance entre les gouvernés et les gouvernants ; et une désincarnation des institutions et une désaffection des citoyens à l'égard de la vie politique.

Dans un tel contexte, la refondation du système politique s'impose, car le modèle démocratique ne répond plus aux codes de valeurs dont sont pourtant porteurs les citoyens. Il s'agit de donner un nouveau souffle à la démocratie malienne. Ceci doit passer par une réelle adéquation entre les valeurs endogènes et les pratiques politiques, un accroissement des moyens d'expression des citoyens et un renforcement de la redevabilité.

LE MALI À LA CROISÉE DES CHEMINS

Entre ruptures et permanences

Les perspectives citoyennes pour le Mali, à la croisée des chemins de l'histoire, du présent et de l'avenir national, appellent à une articulation judicieuse entre la refondation de l'État et celle de l'homme malien[1]. Mais, pour circonscrire la problématique de la refondation au Mali, il faut toujours se rappeler que ce pays est héritier d'un État colonial français (1918 à 1958) fondé sur les cendres de trois (3) grands empires.

Le processus de démocratisation, jumelé avec la décentralisation, demeure parsemé de coups d'État et d'une série de rébellions que le pays vit depuis son accession à l'indépendance. Depuis lors, le fossé entre les populations et l'État ne cesse de se creuser et de s'agrandir. Cela donne lieu à une crise de confiance entre les populations et la classe dirigeante, constituant ainsi un facteur d'instabilité politique et de fragilité de la démocratie. Les faits récents remontent au coup d'État de 2012 puis en août 2020, avec la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), deux ans après sa réélection contestée en 2018. Malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger en mai et juin 2015, la conférence d'entente nationale en avril 2017 prévue par cet accord et le dialogue national inclusif organisé en décembre 2019, les aspirations des populations ne semblent toujours pas être suffisamment prises en compte pour faire taire les manifestations et protestations.

À la lumière de ce qui précède, le papier « Perspectives citoyennes pour la refondation au Mali » apparaît comme l'aboutissement d'un long processus de recherche, de réflexion, de partage d'informations et de mise en débat des sujets brûlants de l'actualité malienne, dans une démarche, tout aussi rétrospective que prospective, qui cumule l'interactivité et la conjugaison des synergies d'acteurs multidisciplinaires. C'est aussi et surtout le début de la phase finale du « Projet de renforcement du débat démocratique » en ce sens qu'il constitue un outil de plaidoyer pour la prise en compte effective de l'expression plurielle des Maliennes et des Maliens participants au Café politique, aux Assemblées populaires et aux Conversations citoyennes au niveau national et communal. C'est pourquoi, au titre des perspectives du « Projet de renforcement du débat démocratique », il est prévu deux (2) cadres de plaidoyer pour le disséminer et faire prendre en compte les recommandations portées aux points suivants.

Pour de nombreux interlocuteurs au cours de la mise en œuvre du projet, il existe un besoin fondamental de renouveau du Malien lui-même. Les changements structurels doivent être, selon les citoyens, accompagnés d'une politique d'éducation citoyenne afin de favoriser l'émergence d'un Malien de type nouveau, conscient de son impact sur le devenir du pays.*[1]*

[1] Pour de nombreux interlocuteurs au cours de la mise en œuvre du projet, il existe un besoin fondamental de renouveau du Malien lui-même. Les changements structurels doivent être, selon les citoyens, être accompagnés d'une politique d'éducation citoyenne afin de favoriser l'émergence d'un Malien de type nouveau, conscient de son impact sur le devenir du pays.

DE L'ACCÈS ET L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE À LA LÉGITIMITÉ DES REPRÉSENTANTS

De 1992 à nos jours, le multipartisme s'est avéré incapable d'offrir une variété de propos, de réflexion, de façon de faire la politique, de suggestion au peuple malien. La cupidité, le népotisme, le manque de courage politique, l'égoïsme de classe sont les maîtres mots qui permettent de qualifier sans doute les partis politiques au Mali. La recherche exclusive, et par tous les moyens, des richesses matérielles par le biais de la politique (la politique du ventre) est indubitablement une réalité irréfutable, parmi tant d'autres, ayant conduit à la crise multidimensionnelle que traverse actuellement la société malienne.

Recommandations clés

Adopter le scrutin majoritaire à un seul tour pour l'élection présidentielle à l'issue de laquelle le 1er sera le président et le 2e le premier ministre ;

Réduire le coût des élections et les jeux politiques compromettants pour l'expression du vote des citoyens en couplant les élections présidentielles et législatives d'une part et les communales, régionales et locales d'autre part ;

Instaurer les primaires au sein des partis politiques, comme mode de désignation des candidats aux différentes consultations électorales, pour réduire ou minimiser le pouvoir de l'argent et le laxisme dans le choix des candidats ;

Instaurer le vote obligatoire et renforcer la sensibilisation sur les enjeux de gouvernance, de démocratie, de développement et de paix relatifs au processus électoral pour orienter les citoyens vers un vote fondé sur le programme de société au détriment de l'achat de conscience et rehausser le taux de participation ;

Institutionnaliser et valoriser la communication publique autour de l'action publique, notamment à travers une chaine de restitution médiatique des réalisations et des perspectives gouvernementales, régionales et locales, y compris l'exercice des élus nationaux, à la fin de chaque année civile.

UN MODÈLE DE PLUS EN PLUS REJETÉ

Le modèle politique des années 1990 a montré ses limites aux yeux de certains maliens, à l'exemple de cet interlocuteur : *« Les politiques ne font plus rêver, ne répondant plus aux aspirations du peuple (il y a plus de deux décennies). La religion est devenue l'un des leviers de la politique à cause de son impact social. Ce grand mouvement de force populaire à travers ces leaders est aujourd'hui conscient de leur poids dans le débat politique, parce qu'ils sont écoutés et à travers leur force de mobilisation, sont devenus l'opposition en dehors de l'Assemblée nationale. La majorité des politiques consulte les religieux. Et d'ailleurs, des prières massives ont été organisées dans les établissements d'État. La question pour les plus éclairés se pose actuellement sous d'autres formes. Nous devons réfléchir sous la forme d'un système politique qui répondra efficacement au besoin politique, économique et social des années à venir. Enfin, il s'agit de savoir comment situer la place des religions dans une nouvelle constitution ».* Acteur de la société civile

Ces propos mettent en exergue la difficile conciliation entre les hommes et le peuple auprès duquel ils ont perdu leur légitimité. Les hommes politiques doivent rendre compte de leur gestion publique pour pouvoir gagner la légitimité du peuple qui semble prendre ses distances des politiques en l'absence de répondant pour trouver des solutions à leurs problèmes de société et de développement. Les partis politiques et le multipartisme ont longtemps occupé une place secondaire dans l'analyse politique au Mali. On comprend le peu d'attention qui a pu être accordé à ces questions si l'on note que, alors que les partis sont supposés jouer un rôle important dans l'organisation et la régulation des systèmes démocratiques modernes, les vies politiques maliennes sont généralement considérées comme marquées par la violence, le désordre, la personnalisation du pouvoir et la faiblesse des règles constitutionnelles.

Il y a aussi un manque de culture politique et un manque de mécanismes incitatifs des partis politiques à motiver les militants à participer activement aux actions publiques : *« Les causes expliquant la faible participation des électeurs aux échanges électoraux se résument en quelques facteurs : une éducation civique insuffisante ; manque d'intérêt pour la politique ; faible niveau d'étude et un revenu modeste ; manque de confiance des jeunes vis-à-vis des politiciens ; sensibilisation insuffisante ; les partis ne s'adressent aux jeunes que lors des élections ; leurs propositions visent les électeurs plus âgés ; manque d'ambition politique, le niveau d'alphabétisation très élevé chez les jeunes ; manque de motivation ; manque de confiance ; le non-respect des lois électorales etc. Autant de facteurs qui ne favorisent pas l'émergence des jeunes au sein des partis politiques ».* Acteur de la société civile. Les partis politiques ont plusieurs défis à relever dans le cadre des actions visant à rehausser le niveau de citoyenneté chez les jeunes et à rendre compte de leurs actions pour avoir une ferme adhésion de la jeunesse sur le paysage politique.

Finalement, les partis, organisations d'origine occidentale, semblent avoir eu du mal à s'enraciner dans la vie politique du pays et cela se traduit notamment par le fossé existant entre les acteurs et la réduction des interactions aux seules périodes électorales.

DE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS ET LA PLACE DES CONTRE-POUVOIRS DANS LE JEU DÉMOCRATIQUE AU MALI

La viabilité d'un parti politique se mesure par sa participation à la conquête du pouvoir pendant les campagnes électorales, certes ; mais, il n'en demeure pas moins que les fonctions éducatives de celui-ci comptent double dans la dynamique nationale de construction citoyenne. Dans leur rôle d'animateurs de la démocratie, les partis politiques sont invités à donner sens à la liberté d'expression et à la redevabilité envers les populations, tant ils sont comptables dans le budget national et sur d'autres recettes imputables, d'une manière ou d'une autre à la nation.

Une grande avancée est à saluer concernant la liberté d'expression, de réunion et de manifestation au Mali, depuis l'avènement de la démocratie en 1991, suite à la chute du régime dictatorial de Moussa TRAORÉ. Beaucoup reste à faire cependant pour permettre aux acteurs sociaux de s'approprier les limites entre le permis et l'interdit en la matière, d'une part et, d'autre part, maximiser une participation fructueuse et inclusive aux débats démocratiques. Selon un des résultats de « la recherche sur les valeurs des aires culturelles en lien avec la gouvernance et la démocratie au Mali » citée ci-dessus, les partis politiques n'ont été reconnus nulle part par des enquêtés comme étant des acteurs intervenant dans la construction citoyenne dans les 17 aires culturelles visitées à partir des 10 régions opérationnelles du Mali, en son temps, plus le District de Bamako.

A l'image des face-à-face qui permettent de mettre en lumière la quintessence des programmes de société des candidats dans certaines démocraties (en France et aux États-Unis par exemple), il n'est pas superflu de promouvoir le débat démocratique entre ces nombreux partis politiques présents au Mali. C'est ce que l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité (OCGS) tente d'emboiter à travers ses cafés politiques, assemblées populaires et conversations citoyennes. Un tel exercice est autant nécessaire au regard de la pédagogie en matière de démocratie que de la consolidation d'un regard national des électeurs plus portés sur l'objectivité et le jugement de fond. C'est à ce prix que les solidarités mécaniques constituées autour des candidats pourront faire place aux votes d'intérêt national pour le bonheur de l'ensemble des Maliens.

Pour des raisons d'accessibilité des populations à ces espaces de débat démocratique, il importe de multiplier les assises et de les diversifier autour des différentes langues nationales via différents canaux de communication. Aujourd'hui, le constat frappant est celui de certains partis politiques qui donnent l'impression d'être en précampagne, à travers des démonstrations de force, plutôt que de s'investir dans l'éducation civique et démocratique des populations.

Recommandations clés

Réduire les pouvoirs du Président de la République sur les pouvoirs judiciaire et législatif, notamment en lui retirant la présidence du conseil supérieur de la magistrature et le pouvoir discrétionnaire relatif à la nomination du président de l'Assemblée nationale ;

Encadrer le fait majoritaire à travers un changement de mode de désignation des membres des institutions qui garantissent l'intérêt général (Cour constitutionnelle et Cour suprême en l'occurrence) afin de les rendre pleinement indépendantes du pouvoir exécutif ;

Établir une réelle séparation entre les acteurs sociaux que sont les OSC (Organisations de la Société Civile - associations, confessions religieuses, ONG) et les politiques ;

Revoir le règlement intérieur de l'Assemblée nationale pour lui permettre de recruter des assistants compétents avec pour missions d'accompagner les députés dans les missions parlementaires et, en l'occurrence, la compréhension des projets et propositions de loi.

DE LA GESTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, CULTURELLE, ÉCONOMIQUE ET RELIGIEUSE AU MALI

En plus des défis qui sont liés à la construction de l'État-Nation, le Mali est confronté également au défi de trouver un système politique qui convient aux Maliens. D'abord, parce que la Nation malienne a précédé l'État : ce dernier peine à s'adapter aux dynamiques nationales. Le modèle d'État qui a été instauré dès l'indépendance est hérité de l'administration coloniale. Ensuite, la démocratie telle que construite ne repose pas sur des valeurs endogènes.

Dans le microcosme politico-social du pays, de nombreux régulateurs sociaux, notamment les chefs traditionnels et religieux, ne fonctionnent plus parce qu'ils sont devenus partisans dans le jeu politique.

La création du Haut conseil islamique et du Ministère des affaires religieuses et du culte au Mali témoigne à suffisance l'importance de la religion dans ce pays. A l'exemple du Sénégal voisin, le Mali doit une part importante de sa vie sociale et politique au poids des religieux.
Sur le plan social, cela a valu au ministère des affaires religieuses et du culte le mérite de porter la Politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Mali qui n'est pas en reste des principales priorités du pays. C'est dire combien les religions constituent une grande porte d'entrée à la population malienne.

Recommandations clés

Repenser les valeurs culturelles et sociétales incompatibles avec les principes républicains et les droits humaines favorable au vivre ensemble (laïcité, égalité, diversité culturelle...) ;

Prioriser les mécanismes traditionnels et religieux de prévention et de gestion des conflits et réserver le dernier ressort aux tribunaux seulement lorsqu'ils sont indispensables ;

Créer une émission sur les chaines nationales pour vulgariser les textes dans les langues nationales, pour renforcer l'appropriation nationale de ce qu'est le Mali dans sa vastitude et sa diversité ;

Promouvoir le principe de la parole donnée comme l'une des valeurs cardinales nationale en primant les plus méritants sur la scène nationale ;

Renforcer les caractères national et républicain des FAMA (Forces Armées Maliennes) pour éviter que les tentatives de clanisme ne prennent le dessus en leur sein, au risque d'engendrer des effritements susceptibles d'affecter le reste des domaines de la vie publique.

Sur le plan politique, cette porte sert également d'accès aux électeurs. Les candidats y voient un moyen pour faire des « tirs groupés » sous les mots d'ordre des leaders religieux. Lors des récentes élections en 2013 et en 2018, cette présence politique des religieux a été très frappante. À Bamako, à Nioro du Sahel et à Tombouctou, par exemple, l'on voyait, tour à tour, des candidats à la recherche de l'onction divine, ou mieux dire religieuse, défiler auprès des religieux pour espérer paraître idéaux aux yeux des électeurs. Qu'en est-il de leurs projets de société qui constituent, en temps normal, les principaux outils de mobilisation de l'adhésion de ces électeurs ? Les ont-ils élaborés au moins ? Beaucoup de Maliens se posent ces questions au cours du premier mandat du président Ibrahim Boubacar KEÏTA dont l'histoire et les slogans ont suffi en partie pour emballer plus d'un.

Toujours sur le plan politique, la présence des religieux sur la scène a aussi une connotation tantôt de contrepouvoir tantôt d'opposant. Cette posture qui se taille à l'intersection des champs d'expression des droits politiques et des libertés essentielles du citoyen est celle qu'a adoptée l'Imam Mah moud DICKO, aux côtés des partis politiques et des associations de la société civile, contre le régime du Président IBK en 2020.

Force est donc de constater qu'une forte énergie transformatrice est présente dans la religion au Mali. Dans les lieux de prêche tout comme dans les rues, cette énergie est mobilisable. Comment la mettre au service de la transformation positive du pays est la question qui mérite d'être traitée en s'appuyant sur l'existant pour impulser une nouvelle dynamique aux rôles des religieux au Mali. Ainsi, dorénavant, la présence de ces acteurs pourrait plutôt se faire davantage sentir à travers des œuvres humanitaires et à travers la prévention et la gestion extrajudiciaire des conflits dont ils n'ont été plébiscités qu'avec 10% des citations des enquêtés de l'étude rappelée au point 4, derrière les autorités traditionnelles et les hommes de caste.

CONCLUSION

La présente note est le résultat d'un processus qui a commencé en 2019 avec le PRGD-Mali (Processus de Réflexion pour une Refondation de la Gouvernance et de la Démocratie au Mali). Les exigences de ce processus porté par une commission scientifique constituée d'éminentes personnalités de profils pluridisciplinaires et d'origines géographiques calquées sur la carte du Mali ont conduit à la réalisation d'une « Recherche sur les valeurs dans les aires culturelles en lien avec la gouvernance de la démocratie au Mali (02 septembre 2019 au 28 février 2020) ». Le but étant de faire une analyse comparative des types de rapports et codes de valeurs du peuple malien tel qu'exprimés dans les aires culturelles, à partir des dix régions opérationnelles en son temps et le District de Bamako, avec ceux de la démocratie participative dans l'optique de contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique au Mali.

Gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, la démocratie repose sur les principes de séparation des pouvoirs et d'égalité en droit, en devoir et en liberté, dans un esprit de justice sociale, qui appellent à un sens élevé d'organisation de la nation. D'une part, le déséquilibre entre les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) et la place des contre-pouvoirs renforcent les défis à relever pour garantir la fluidité du jeu démocratie au Mali. D'autre part, l'émergence des militaires, des religieux et des associations sur la scène politique ne cesse de remettre en cause les fondements de cette démocratie, voire ceux de l'organisation du système social national.

Comment faire prévaloir le citoyen comme interlocuteur direct du politique, au détriment des manipulations statutaires qui aliènent son pouvoir, reste sans doute l'une des équations majeures à régler pour donner plus d'oxygène à la démocratie malienne. Le processus de la régionalisation en cours dans le pays est une opportunité à saisir en la matière tout comme la volonté de confier un rôle institutionnel aux légitimités traditionnelles et religieuses. En rapprochant plus l'administration des administrés et en accordant davantage de place à la gouvernance locale, il importe de charger ce processus des manières de réfléchir de faire et d'agir contenues dans le principe actif de la démocratie.

PROJET DE RENFORCEMENT DU DÉBAT DEMOCRATIQUE AVEC L'APPUI FINANCIER DU NIMD

OCGS
Observatoire Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité

Netherlands Institute for Multiparty Democracy